

FEDERATION FRANCAISE DE SPORT BOULES ♦ COMITE BOULISTE REGIONAL D'AUVERGNE ♦

Comité Bouliste Départemental CANTAL-LOZERE ♦ Maison des Sports La Ponétie 15000 AURILLAC

Saint-Flour, le 3 Mars 2019

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE DOUBLES MIXTES

Le championnat de doubles mixtes se déroulera le:

Dimanche 14 AVRIL 2019 à RIOM ES MONTAGNES (Boulodrome Georges Godenèche)

Début des parties **8 H** - Pénalités 8H10 - Reprise de l'après-midi : 14H. La compétition se jouera d'abord en poules de 4 ou de 3, selon le nombre de doubles inscrits. Elle se poursuivra en éliminatoires directes. Parties de poules et éliminatoires se joueront en 13 points. Chaque société devra faire parvenir la liste des doubles engagées **pour** le mercredi 10 AVRII. 2019 à midi dernier délai par écrit ou

le mercredi 10 AVRIL 2019 à midi dernier délai par écrit ou par mail (pradines.serge@orange.fr) seulement à:

Monsieur Serge PRADINES 20 rue Henri Rassemusse 15100 SAINT-FLOUR

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 10 Avril 2019 à 17 h30. Il ne sera perçu aucun droit de participation et les parties ne seront pas primées.

Licences obligatoires pour tous. Arbitre : **M. Claude BRECIE** (CBD 15/48) Contrôle des licences.

Les finalistes *seront qualifiés pour le Championnat Régional d'Auvergne qui aura lieu :

Dimanche 02 JUIN 2019 à LANGEAC (43).

Les doubles mixtes peuvent se former sur le plan départemental, c'est à Dire Cantal - Lozère.

*2 équipes qualifiées.

Le Président du C.B.D.

S. PRADINES